

RAPPORT ACTIVITES 2017

DOSSIER DE PRESSE



# RAPPORT ACTIVITES 2017

## dossier de presse



SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX  
EIIIE ISOLE LAÏTA



CLE SAGE Ellé Isole Laïta – Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta

1 rue Andreï Sakharov

CS 20245

29394 Quimperlé Cedex

☎ 02 98 09 00 46 - [smeil@quimperle-co.bzh](mailto:smeil@quimperle-co.bzh)

## Ellé-Isole-Laïta : le programme d'actions acté

En préfecture à Quimper, hier, les différents partenaires de la lutte contre les inondations ont officialisé les 40 actions à mener sur 6 ans.

### Pourquoi ? Comment ?

#### Qu'est-ce qu'un Papi ?

C'est un programme d'action pour la prévention des inondations. Celui de l'Ellé-Isole-Laïta est porté par le SMEIL, syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta. Il liste 40 actions à réaliser sur une période de six ans. Le SMEIL porte 25 actions, la Ville de Quimper, 12 et l'État, 3.

Sur le territoire, il a été mis en œuvre le 20 octobre 2016. Le coût du programme est d'environ 830 000 € sur 6 ans, animations comprises. Les financements proviennent de l'État, du conseil départemental du Finistère, de la Ville de Quimper, de la communauté d'agglomération de Quimper, de Roi Morvan communautaire, du conseil départemental du Morbihan et de Lorient-agglomération. Hier, lors du premier comité de suivi, les partenaires institutionnels ont signé la convention cadre qui officialise le Papi.

#### Qu'en est-il de l'étude de la Laïta ?

Une étude est lancée pour sa modélisation hydraulique. « Il s'agit de savoir s'il existe sur cette rivière des points qui posent problème », explique Pierre Timmerman, chargé de mission au SMEIL. Le bureau d'études a déjà effectué ses analyses sur le terrain, depuis les quais jusqu'aux guerns, pour relever la topographie. Le résultat de l'étude doit être donné courant 2017. Un point d'avancement sera fait devant un comité technique le 2 février, avec les premiers résultats de la modélisation.

#### Qu'en est-il de l'étude sur les zones d'expansion des crues ?

Il s'agit là d'étudier les zones de stockage des eaux, en amont. Là, le bureau d'études en est encore à la phase de collecte des données pour les connaître et les protéger. Cette phase se fait en lien avec les associations locales, notamment celles



Étaient réunis, le secrétaire général de la préfecture Alain Castanier, Nicole Ziegler, vice-présidente du conseil départemental en charge de la mer et du littoral, Daniel Le Bras, conseiller municipal délégué à l'eau et à la lutte contre les inondations à Quimper et président du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta qui porte le Papi. Étaient également présents, Ange Le Lan, en tant qu'élu représentant de Roi Morvan Communauté, ainsi que des techniciens.

de pêcheurs. Si nécessaire, en 2018, certaines seront optimisées pour stocker le maximum d'eau possible. En avril, un groupe de travail inondation recevra un point complet sur ces deux études.

#### D'autres actions sont-elles envisagées ?

Une exposition qui pourrait être itinérante sera réalisée pour montrer au public quelle pourrait être la maison idéalement protégée des inondations. Ce véritable démonstrateur des techniques présentera aussi bien des batardeaux de diverses formes, des systèmes de protection d'électroménager, des matériaux... Panneaux explicatifs et liste de fournisseurs

régionaux à l'appui. Ce démonstrateur sera présenté en 2017.

#### Quelles actions sont-elles envisagées à Quimper ville ?

La mise en place d'un panneau numérique informatif. « L'idée, énonce Daniel Le Bras, président du SMEIL et conseiller municipal délégué à l'eau de Quimper, est d'afficher en temps réel, la hauteur d'eau et la couleur de la vigilance. Ce panneau fonctionnera comme les autres panneaux informatifs de la Ville. En cas d'inondations, seules les informations liées aux crues y défileraient. »

L'étude sur le rehaussement et l'allongement des barrières anti-

crues du quai Brizeux sera relancée, tout comme une étude sur le pont du Bourgneuf. Sur ce point, à son époque, le conseil général avait dit non à la casse d'une pile du pont. « On voudrait être vraiment sûr et être au clair avec cette histoire », souligne Daniel Le Bras. Une étude permettra aussi de définir les aménagements possibles place des anciennes Fonderies et place Hervo. Quimper poursuit l'élaboration de son plan communal de sauvegarde.

Béatrice GRIESINGER.

## École Léo-Ferré. Le circuit de l'eau expliqué



Mme Fritz et M. Timmerman, du Smeil, en compagnie de M. Blanchard (SVT) et de quelques élèves de cinquième.

Béregère Fritz et Pierre Timmerman, du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), sont intervenus, lundi et mardi, auprès des classes de cinquième du collège Léo-Ferré qui ont travaillé en EPI (Sciences et vie de la terre, maths, techno) sur la météorologie et le développement durable. Une exposition du Smeil sur les risques d'inondation du bassin-versant de Quimperlé a été installée au CDI afin de servir de support au travail des collégiens. M. Timmerman est intervenu en techno, au CDI, pour évoquer le bassin-ver-

sant, le phénomène des inondations, les stations de mesure, la prévention des risques, les systèmes d'alerte et d'information au service des habitants.

### Importance des biotopes

Mme Fritz, elle, est intervenue en SVT, sur le rôle du Smeil et la provenance de l'eau. La notion de bassin-versant, le lien entre les zones humides et l'interaction avec les cours d'eau, l'importance des biotopes dans la préservation des

espèces, sur la notion de cycle et de chaînes alimentaires dans ces zones, avec l'exemple du saumon, dont la présence est l'une des plus importantes de Bretagne.

Les élèves, avec l'aide des différents professeurs concernés (SVT, maths, technologie) ont planché sur la météorologie, la climatologie, et leurs effets sur les espèces vivantes. Ils ont également réalisé des études et des schémas de barrage, des pluviomètres (qui ne se sont guère remplis ces derniers temps).

## L'après inondations : « Repère d'Or » pour la ville

Pour l'ensemble des travaux effectués en basse-ville, le long de l'Issole, après les dernières et terribles inondations, la ville vient de recevoir une distinction nationale : un « Repère d'Or ».

Trente dossiers déposés, vingt-trois candidatures retenues, dix lauréats et deux « Repères d'Or » attribués. Et les gagnants 2016 sont Grenoble et... Quimperlé.

Le 25 avril dernier, un courrier est arrivé en mairie. Il était signé d'Emmanuel Cosse, ministre du logement, et de Ségolène Royal, ministre de l'environnement. Il annonçait cette belle bonne nouvelle.

Pour recevoir cette distinction, les projets « devaient avoir une implantation géographique déterminée et apporter une réponse innovante à un site donné. » Les travaux devaient également permettre « l'aménagement d'espaces publics ou paysagers. » Exactement, ce que la ville a fait.

« Pour ce prix, on est venu nous chercher », a rappelé le maire, Michaël Quernez. « On nous a demandé de présenter un dossier. Il a été vite monté et déposé, fin 2016. Personne n'a à le regretter, aujourd'hui.

### « Une distinction nationale »

Bien au contraire. « C'est une distinction nationale pour la ville et pour un projet qui était d'envergure et un chantier qui n'était pas facile à mener. Entreprises, personnel municipal, élus, artiste avec Yann Kersalé, etc., tout le monde s'est mobilisé », a poursuivi le maire.

C'était un « pari un peu fou », mais il fallait « réparer cette ville abîmée, qui est aujourd'hui sublimée. De jour comme de nuit. De moments très douloureux, nous en avons fait des moments heureux ».

Mais au-delà de la basse-ville et des rives de l'Issole, Michaël Quernez a insisté sur « l'approche globale de la ville » que les élus doivent avoir. Et de lister : la « quatrième fleur » que la ville veut obtenir, « ce serait la recon-



Petite cérémonie, hier en fin de matinée au Présidial, autour du maire, Michaël Quernez, diplôme à la main. Une façon de saluer le travail remarquable des entreprises, des élus, mais aussi de l'ensemble du personnel municipal qui a participé à la remise en état d'une partie de la basse-ville, le long de l'Issole.

naissance de vingt ans de travail » ; le label « Pays d'art et d'histoire », que la ville espère, là encore un travail de longue haleine ; la ville sportive, « nous avons obtenu le niveau 1, on vise le niveau 2 », saluant au passage les performances du Tennis-club, qui attendent leurs nouveaux cours et leur nouveau club-house, dignes de ce nom.

Revenant aux rivières, le premier édile a reconnu que « malgré tous les efforts, les risques de nouvelles inondations existent. La prévention, c'est à l'échelle inter-communale

et inter-départementale, qu'elle se fait. Seuls, nous ne pouvons rien. C'est là-haut que ça se joue. »

Mais « aujourd'hui, si les rivières n'arrivent plus en torrent sur Quimperlé, c'est aussi parce que des travaux titanesques ont été effectués sur les bassins-versants. »

Et localement, le service de prévention a été « remis en place dès le début de notre mandat, pour être le plus efficace possible. » Afin, entre autres, de « sensibiliser aux risques » les populations concernées.

Vincent THAERON.

## 2,8 millions

900 000 € pour les parties privées.

C'est en euros, ce qu'ont coûté les travaux : 1,9 million d'euros pour les parties publiques ;

## Quimperlé. Crues des rivières : une étude en cours

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 8 septembre 2017

460 mots



*Pour limiter les impacts des crues, entre autres en basse-ville, une étude sur le terrain débute lundi. - Crédit Ouest-France*

Pour limiter l'impact des crues éventuelles de l'Ellé, l'Isole et la Laïta à Quimperlé, une étude est en cours et des techniciens sur le terrain.

Le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), structure porteuse du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux), réalise actuellement une étude sur les zones d'expansion des crues à l'échelle des bassins-versants des rivières Ellé, Isole et du Dourdu.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du Papi (Programme d'actions de prévention des *inondations*).

Les zones d'expansion des crues, « réparties sur tout le bassin-versant, jouent un rôle essentiel en stockant d'importants volumes d'eaux lors des crues. Ce qui participe au ralentissement des écoulements, à l'écrêtement des crues et à la diminution des *inondations* à l'aval », disent les responsables.

## Sur le terrain dès lundi

Le bureau d'études Hardy a réalisé pour le Smeil, en mai 2017, « un atlas cartographique de ces zones d'expansion des crues, qui permettra aux intercommunalités d'assurer leur protection dans les futurs Plans locaux d'urbanismes intercommunaux (PLUI) ».

Parmi l'ensemble des zones d'expansion des crues cartographiées, « 80 ont été qualifiées de « prioritaires », du fait de leur capacité de stockage et de l'absence d'usages et d'enjeux incompatibles, en cas de crue ».

Le bureau d'études Hardy poursuit actuellement cette étude en réalisant, à partir du lundi 11 septembre, des inventaires de terrain détaillés sur les 80 zones d'expansion des crues prioritaires. « L'objectif est de déterminer leur fonctionnalité et d'identifier les opportunités en termes d'augmentation de leur capacité de stockage. »

Ce travail doit aboutir, fin 2018, à l'élaboration d'un programme de travaux pour la restauration et l'optimisation de ces zones, « afin de réduire le risque *d'inondation* sur les secteurs aval à enjeux ».

Le bureau d'études Hardy dispose d'un arrêté préfectoral autorisant son personnel à pénétrer sur les parcelles publiques et privées, closes et non closes, pour les besoins de l'étude.

Pour plus d'informations, « n'hésitez pas à aller à la rencontre des agents que vous apercevrez le long des cours d'eau, ou à contacter directement le Smeil (02 98 35 13 55, [smeil@quimperleco.bzh](mailto:smeil@quimperleco.bzh)) ».

## Garder la culture des inondations, sans tabou

Un courrier de sensibilisation sera envoyé aux habitants des zones à risque d'inondation pour se protéger avant, pendant et après les crues.

Autour de Daniel Le Bras, conseiller municipal en charge de l'eau et président du syndicat mixte Ellé-Isolé-Laïta, Pierre Timmerman et Olivier Caillibot lancent une campagne de sensibilisation au risque d'inondation. Pierre Timmerman travaille au Papi, programme d'action de prévention des inondations au sein du Smeil. Olivier Caillibot est chargé de la prévention des risques professionnels et majeurs à la Ville de Quimperlé.

Le courrier devrait arriver dans les boîtes aux lettres des riverains, particuliers et professionnels, dans les prochains jours. Il comprend entre autres, un magnét avec les numéros de téléphone utiles et nécessaires, une brochure nationale qui présente le plan familial de mise en sécurité en cas de crise, une affiche et une lettre cosignée du maire Michaël Quernez et du président du Smeil. Cette action est réalisée dans le cadre d'une enveloppe financière du Papi qui représente près de 5 000 €.

**430 particuliers et  
70 professionnels**

Le courrier, dont la mise sous pli est en cours, sera envoyé à 430 particuliers et 70 professionnels, « pour les sensibiliser aux bons comportements. » Ces documents doivent fonctionner « comme une piqûre de rappel au risque inondation. » C'est l'une des actions menées dans le cadre du Papi qui vise aussi à installer des aménagements de protection dans les quartiers où le risque inondation existe et à agir sur tout le bassin-versant, en amont et en aval de la ville pour retenir l'eau.



Daniel Le Bras, Pierre Timmerman et Olivier Caillibot présentent les courriers de prévention.

À Quimperlé, les barrières anti-crues sont en place depuis plusieurs semaines, quai Brizeux. Le niveau d'eau de la Laïta n'est pas inquiétant pour l'instant. Un passage a été laissé libre pour permettre l'accès au chemin de halage. En cas d'alerte, les services de la Ville monteraient immédiatement les barrières nécessaires. « Des négociations sont encore en cours avec l'architecte des Bâtiments de France pour rehaus-

ser et rallonger les barrières anti-crues », note Daniel Le Bras qui rappelle une préoccupation de la Ville : « l'évacuation des personnes qui Brizeux, en cas d'inondation. Des propriétaires privés ont fermé les sorties qui avaient été aménagées dans le passé, à l'arrière des maisons. Certains de ces passages sont bloqués. Nous sommes ennuyés car cela relève du privé. Nous n'avons pas de solution publique à

proposer. »

Début décembre, les services de la Ville réaliseront l'exercice d'alerte aux riverains. Pour que la base de données téléphonique soit à jour, les riverains sont invités d'ici là, à vérifier s'ils sont sur la liste et, le cas échéant, à s'inscrire sur Inforisques via le site internet de la Ville.

Béatrice GRIESINGER.

# ZONES HUMIDES : SOURCE D'ENJEUX



La journée mondiale des zones humides se déroule aujourd'hui. Ces terrains, qui jouent un rôle déterminant dans la gestion de la ressource en eau, sont bouleversés par les activités humaines. Dans le pays de Quimperlé, ces environnements sont défendus par le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta), qui œuvre chaque jour pour préserver et restaurer ces écosystèmes. Page 12

## Zones humides. Un enjeu de protection

Guirec Flécher

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le syndicat mixte Ellé-Isolé-Laïta (Smeil) veut rappeler le rôle majeur des environnements aquatiques dans notre territoire. Ressource des eaux, inondation ou encore protection de l'environnement, les enjeux d'aujourd'hui et de demain sont nombreux.

*Romain Suaudeau, directeur du Smeil et Daniel Le Bras, président de la Commission locale de l'eau du SAGE et du Smeil en dessous du bassin versant Ellé-Isolé-Laïta.*



« Sur l'Isolé et l'Ellé, nous avons relevé le plus bas débit d'eau depuis 1969 sur un mois de janvier ». En cette journée mondiale des zones humides, Daniel Le Bras ne cache pas son inquiétude, et souhaite rappeler le fonctionnement essentiel de ces milieux aquatiques dans notre gestion de la ressource en eau, et des actions entreprises pour les protéger.

### Des espaces à reconstruire

Sur le bassin-versant Ellé-Isolé-Laïta (territoire EIL), qui s'étale sur 917 km<sup>2</sup> et trois départements,

l'eau est une ressource majeure qui alimente plus de 50.500 habitants. « La crainte c'est que les nappes souterraines ne soient pas rechargées d'ici cet été, et que l'on soit en situation d'étiage très tôt », s'alarme encore le président de la commission locale de l'eau (CLE) et du syndicat mixte Ellé Isolé Laïta (Smeil).

En cause : les changements climatiques et les profondes modifications, opérés entre 1950 et 1970, des zones humides pour des besoins agricoles. Pourtant ces espaces naturels, défigurés par l'homme, jouent un rôle crucial en

terme de ressource d'eau et de prévention des catastrophes naturelles. Elles servent notamment de réserve d'eau en été, pour la recharge naturelle des nappes et des cours d'eau, d'écrêtement des crues, de réservoir de biodiversité et jouent un rôle de filtre naturel d'eau.

### Le SAGE, un outil de travail

Pour répondre à ces défis, des moyens de préservation et de restauration ont été entrepris depuis le début des années 2000, peu après les graves crues. Le principal outil est le Schéma d'Aménage-

ment et de Gestion des Eaux (SAGE) qui vise à assurer l'équilibre entre la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des activités économiques sur un territoire. Le SAGE est piloté par le Smeil et comprend cinq enjeux : la gestion quantitative de la ressource en eau ; inondation et gestion des crues ; préservation et gestion des milieux aquatiques ; qualité des eaux ; estuaire.

### Des gros chantiers

Le Smeil continue ses actions et s'implique dans plusieurs gros chantiers. L'équipe travaille actuelle-

ment sur les zones d'expansion de crues (ZEC). « On fait des inventaires pour identifier certaines zones pouvant absorber les surcharges d'eau et ralentir les inondations. On pourra ensuite entreprendre des programmes de restauration », détaille Romain Suaudeau, directeur du Smeil.

Le syndicat est également engagé avec Natura 2000. Un réseau européen de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats. Avec ce programme, la rivière Ellé, la Laïta, la pointe du Talud, les étangs du Loc'h et de Lannec font l'objet de plusieurs opérations. « Grâce à ça on peut obtenir des financements pour préserver la biodiversité des sites », explique le directeur.

Le syndicat est aussi investi dans le projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Un outil financier pour accompagner des agriculteurs vers un changement de leurs pratiques et diminuer les pressions agricoles sur l'environnement (gestion par fauche, entretien des bocages...).

### Guerre de l'eau

Malgré toutes ces aides pour l'environnement, des problèmes subsistent.

« Ces zones humides servent surtout les populations des plus grandes villes et côtières. Donc qui doit payer pour l'entretien des rivières situées en amont du territoire ? », questionne Daniel Le Bras. Les cours d'eau, situés sur plusieurs intercommunalités (Lorient Agglo, Roi Morvan, Quimperlé Communauté et Kreizh Breizh) se moquent bien des frontières. Et tout le monde ne bénéficie pas des mêmes avantages et inconvénients selon sa position dans le territoire. « C'est un enjeu de solidarité qu'il va falloir résoudre. Mettre tout le monde autour d'une même table » conclut le président.

# Des zones humides qu'il faut à tout prix préserver

Vous ne le savez peut-être pas mais ce jeudi, c'est la Journée mondiale des zones humides. Dans le pays de Quimperlé on connaît leur importance.

Exploités ou pas, inondés ou gorgés d'eau avec de la végétation ou sans, ces terrains, appelés « zones humides » jouent un rôle capital. Ce n'est pas Daniel Le Bras, président de la commission locale de l'eau du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Ellé-Issole-Laïta, qui dira le contraire. Sur un territoire pas évident, car très étendu, de plus de 900 km<sup>2</sup>, avec 38 communes et trois cours d'eau sur le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor, « **Les zones humides représentent près de 15 % du territoire**, souligne Daniel Le Bras, **contre seulement 3 % à l'échelle nationale.** »

## Biodiversité, refuge pour des espèces

Mais à quoi servent donc ces zones humides ? Elles sont comme des tampons et joue un rôle de régulation, « **lors de crues importantes en période hivernale, ces milieux se chargent en eau et constituent des réserves qui rechargent les nappes et les cours d'eau en été.** »

Ce sont aussi des réservoirs de biodiversité, source d'alimentation, nurserie, abri et refuge pour des espèces. Rôle de tampon et de filtre car l'épuration de l'eau se fait naturellement.

Sur le secteur Ellé-Issole-Laïta, le bassin « **possède des cours d'eau en bon état, avec des milieux préservés et riches.** ». Leur mise en valeur et préservation passe par une amélioration des connaissances. Toutes les zones humides ont été inventoriées par commune. Même chose pour les zones d'expansion de crues qui sont des espaces naturels formant une réserve d'eau qui permet de ralentir les écoulements.

Dans ce cadre, il faut sensibiliser le grand public et aussi les agriculteurs comme lors d'une démonstration de fauche en prairie humide. « **Les agriculteurs ont pu découvrir différents outils et méthodes pour la valorisation et l'entretien de ces zones.** » Afin de les préserver, ces zones sont, bien entendu, prises en compte dans les documents d'urbanisme.

## Méandres

Dans le cadre de Natura 2000, des actions ont été entreprises. Sur la Laïta, fauche des mégaphorbiaies (hautes plantes) et des roselières, et débardage de saules dans les Guerns. Les broyats de roselières ont été utilisés comme paillage pour la ville de Quimperlé, et les broyats de mégaphorbiaies en compost pour des activités agricoles.

Sur la rivière Ellé, en 2013, des actions d'entretien par fauche, sur 14 ha, et pâturage, sur 13 ha, des prairies et landes humides ont été réalisées. Ainsi qu'une ouverture du milieu sur 3 ha par bûcheronnage et débroussaillage.

L'an passé un contrat a été signé avec le propriétaire de parcelles sur Langonnet. Sont prévus fauche,

broyage, réouverture de zone boisée.

Les agriculteurs sont associés à cette démarche via le syndicat mixte et Quimperlé communauté. Des compensations financières leur sont accordées pour les efforts entrepris en ce sens.

À trop vouloir tracer des lignes droites dans notre paysage, on a visiblement raté un virage. Exemple dans le Morbihan, avec des travaux de remeandrage de l'Ellé qui ont été réalisés entre Langonnet et Plouay. Soit 350 mètres d'un nouveau tracé plein de courbes, qui se rapproche du tracé d'un cours d'eau naturel contre un cours d'eau de 230 m, bien rectiligne, auparavant. L'objectif est de rétablir les capacités de la rivière à déborder et donc lutter contre les inondations en aval et recharger les nappes souterraines.

Au mois de mai, dans un souci pédagogique, le grand public pourra découvrir certaines zones humides.

Jean-Marc PINSON,

Pour en savoir plus sur le sujet : <https://www.zones-humides.eau-france.fr>

**1969** Cette année-là, entre décembre et janvier, le niveau d'eau était aussi bas qu'aujourd'hui. Un débit anormalement faible qui inquiète les autorités du Sage Ellé-Issole-Laïta.

**65 %** Il existe de nombreux usages nécessitant des prélèvements d'eau en rivière ou dans les nappes phréatiques. Les besoins industriels (papeteries, conserveries, abattoirs, etc.) représentent 65 % des besoins totaux sur notre territoire.



Romain Suaudeau, directeur du Syndicat mixte Ellé-Issole-Laïta et Daniel Le Bras, président de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux et président du syndicat mixte.

## Des méandres pour rallonger le cours de l'Ellé



*Entre Plouray et Langonnet, le Haut Ellé a retrouvé son tracé sinueux d'origine.*

Dans les années 1950, le lit de la rivière avait été rectifié pour assécher des zones humides. Une opération de « reméandrage » redonne au cours d'eau son profil initial et toutes ses qualités.



### L'initiative

« **Un massacre à la pelleuse...** » se souvient Christian Derrien, maire de Langonnet. Dans les années 1950-1960, alors qu'il était encore adolescent, il a vu, dans le cadre du remembrement agricole, le tracé du Louhanteg, la rivière de Langonnet, reprofilé au cordeau. Un peu à la manière des routes dont on supprimait les virages pour permettre aux voitures de rouler plus vite...

Là, comme sur bien d'autres rivières, il s'agissait de gagner de la surface agricole en transformant des zones humides, des prairies souvent inondées, en pâturages ou terres labourables. C'était dans l'air du temps, au lendemain de la guerre, on a demandé à notre agriculture de produire davantage, pour « **nourrir la France** », rappelle un élu.

### Ralentir l'écoulement

À Plouray, un syndicat des riverains de l'Ellé sera même formé pour réclamer des chantiers « d'assainissement », rappelle Daniel Le Bras, pré-

sident du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta.

Pour les gestionnaires de l'eau et pour la Fédération départementale de pêche du Morbihan, il faut aujourd'hui changer « **une vision des choses qui a prévalu pendant un demi-siècle** ». L'objectif n'est plus « **d'évacuer l'eau le plus vite possible, mais, au contraire, de ralentir son écoulement.** » En 2015, dans le cadre du Contrat territorial milieu aquatique mis en œuvre par la communauté de communes du Roi Morvan, les pelleuses sont revenues sur le haut bassin de l'Ellé, entre Plouray et Langonnet. À proximité du village de Runelloù, la Fédération de pêche a racheté à un ancien exploitant agricole plusieurs hectares de terrain et assuré la maîtrise d'ouvrage d'une opération de « reméandrage » de la rivière.

### Une rivière « corsetée »

En se fondant sur les anciens cadastres, le tracé d'origine a pu être reconstitué. « **Dès les premiers terrassements, nous avons su que nous visions juste, en retrouvant les couches géologiques de l'ancien lit superposées.** », explique Jean-Claude Le Clainche, technicien du milieu aquatique.

Sur cette zone, la récréation de méandres a permis de faire passer de 200 mètres à 350 mètres le cours de l'Ellé. Un peu plus loin, une opération semblable permettra de rallonger de 500 m un parcours aujourd'hui rectiligne de 1 km.

L'intérêt de ce retour à l'état initial est triple, se félicite Michel Morvan, maire de Plouray et président de

la communauté de commune. Les méandres permettent de freiner le débit, et ont donc un effet retardateur sur les crues, dont Quimperlé, à l'aval, subit régulièrement les effets destructeurs. La circulation plus lente de l'eau et les débordements hivernaux sur des prairies et marais inondables qui jouent un rôle de tampon, favorisent aussi le rechargement des nappes phréatiques. Un effet évidemment bénéfique sur le maintien d'un débit d'étiage estival et sur la ressource en eau potable.

Sur le plan écologique, le résultat est déjà spectaculaire. « **Nous avons redonné sa liberté à une rivière qui était corsetée** », se réjouit Jean-Claude Le Clainche : « **La végétation aquatique, renoncules et callitriches se réinstallent.** »

La faune sauvage, dont l'habitat est ainsi restauré, semble aussi y trouver son compte. Sur un petit pont enjambant la rivière reprofilée, un animal a déposé une crotte renfermant des débris d'arêtes de poisson. « **Une loutre !** » s'enthousiasment les réaménageurs du Haut Ellé.

Jean-Laurent BRAS.

## Invitation presse

Pour le lundi 16 janvier 2017, à Plouray



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

### En amont du 18<sup>e</sup> Carrefour des gestions locales de l'eau, les 25 & 26 janvier à Rennes

## Visite de terrain : une opération de reméandrage sur l'Ellé

À quelques jours du plus grand rendez-vous annuel des acteurs publics de l'eau, le Carrefour des gestions locales de l'eau organisé à Rennes par le réseau Idéal Connaissances, la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ses partenaires historiques, se sont donné rendez-vous à Plouray et Langonnet, le long de l'Ellé, le 16 janvier. L'occasion de revenir sur une actualité riche autour de l'eau mais aussi d'échanger avec des acteurs de terrain, car si la politique de l'eau doit se dessiner à une échelle plus large, localement, l'implication pleine et entière de ces acteurs locaux, au plus près des territoires et des populations, est la condition sine qua non de l'efficacité des actions de reconquête de la qualité des eaux. Les travaux de reméandrage réalisés sur une portion amont de l'Ellé en sont la parfaite illustration car ils profitent, en particulier, aux territoires situés en aval.

Dans quelques jours, le 18<sup>e</sup> Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE)<sup>1</sup> ouvrira ses portes à Rennes autour du thème de la **ressource en eau** et des impacts du réchauffement climatique avec un débat d'ouverture dont le titre, à lui seul, fait résonner l'importance du sujet : « *La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? Regards croisés sur un enjeu planétaire* ». Le 2<sup>e</sup> sujet fort de ce CGLE sera au cœur de l'actualité des élus locaux tout au long de l'année 2017 : en effet, une réorganisation territoriale se dessine actuellement pour **redistribuer les cartes et rôles de chacun en matière de gestion de l'eau**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Des acteurs entrent en jeu avec de nouvelles missions confiées par la loi : les EPCI (Communautés de communes) qui prennent en charge la gestion de l'eau (assainissement, eau potable...) et la prévention de inondations, mais aussi la Région Bretagne qui sera la première, en France, à se voir confier, par décret ministériel, le rôle d'animation et de coordination des politiques de l'eau.

Derrière ce contexte législatif, **se cachent des enjeux déterminants** : comment **ne pas casser la dynamique**, initiée ces dernières années en Bretagne, qui a permis de mener des actions contribuant, efficacement, à améliorer la qualité des eaux dans notre région ? Le périmètre des EPCI ne correspondant pas à celui des bassins hydrographiques, quelle approche permettra de garantir la proximité et l'efficacité de l'action ? Comment **encourager la solidarité des territoires** quand, en amont, les territoires qui disposent de la ressource sont donc les garants de la qualité de cette eau qui bénéficie, directement, aux territoires situés en aval via le tourisme et le développement économique. À travers un programme très riche de 70 ateliers et conférences, le CGLE sera l'occasion pour tous les acteurs de l'eau de débattre de ces enjeux majeurs, autour d'un salon professionnel réunissant 400 exposants.

#### Conférence de presse et visite de terrain : lundi 16 janvier à 15h30

> Accueil à la Mairie de Plouray -9 Rue de l'Ellé-

> Visite de terrain le long de l'Ellé à Langonnet -lieu-dit Runellou- (Il est préférable de vous munir de bottes)

en présence de

**Thierry Burlot**, Vice-président de la Région en charge de l'environnement,

**Sylvie Detoc**, Directrice de la délégation Armor Finistère de l'agence de l'eau Loire-Bretagne,

**Michel Morvant**, Maire de Plouray, Président de la communauté de communes,

**Daniel Le Bras**, Président du Syndicat Mixte Ellé- Isolé-Laïtra.

*Engagée en 2015 sous la maîtrise d'ouvrage de la fédération des pêches du Morbihan, l'opération de reméandrage menée sur l'Ellé vise à redonner toutes ses fonctions à un cours d'eau, qui avait été profilé voilà plusieurs décennies pour des questions d'assainissement. D'ici 2019, 1 km de cours d'eau seront transformés en 1,5 km de cours sur une section située en amont de l'Ellé. Les travaux, inscrits au contrat territorial sur les milieux aquatiques du Bassin versant, permettent d'atténuer les variations importantes de débit, de recréer des habitats pour favoriser la biodiversité et augmenter les flux vers les nappes souterraines. Si les pêcheurs retrouvent une qualité de pêche qu'ils avaient perdue, le territoire de Quimperlé sera fortement bénéficiaire de ce reméandrage qui permettra de ralentir les crues en aval.*

1 Carrefour des Gestions Locales de l'eau : les 25 & 26 janvier 2017 au Parc des expositions de Rennes

2 Aujourd'hui en Bretagne 35 % des masses d'eau sont de bonne qualité au regard des exigences de l'UE, contre 25 % en 2006. Elle est l'une des rares régions dans laquelle la qualité des eaux progresse.

Plouray

# Ellé. Reméandrage salutaire pour Quimperlé

À quelques jours du Carrefour des gestions locales de l'eau, la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont rencontré leurs partenaires historiques à Plouray. Puis se sont rendus au lieu-dit Runellou, le long de l'Ellé à Langonnet, pour une opération de reméandrage menée de concert par les partenaires locaux. Le territoire de Quimperlé, à l'aval, qui subit régulièrement les effets destructeurs des crues, sera fortement bénéficiaire du réaménagement de l'Ellé.



La Région Bretagne, représentée par Thierry Burlot, vice-président en charge de l'environnement, et Sylvie Detoc, directrice de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ont rencontré leurs partenaires historiques et réaménageurs du Haut Ellé.

### Rétablir l'Ellé dans son ancien lit

Dans le cadre du Contrat territorial milieu aquatique, Roi Morvan Communauté et ses partenaires : AAPPMA\*, Entente du Haut Ellé et Gourin et la Fédération de pêche du Morbihan, ont choisi de rétablir l'Ellé dans son ancien lit, en amont de la prise d'eau de Pont-Saint-Yves. L'objectif est de redonner toutes ses fonctions au cours d'eau qui avait été profilé, voilà plusieurs décennies, pour des questions « d'assainissement » et pour un fonctionnement global incluant le milieu piscicole.

### Le cours de l'Ellé de 230 m à 350 m

La Fédération de pêche a racheté les terrains à un ancien exploitant agricole et assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération de « reméandrage » de la rivière, qui a permis de faire passer de 230 m à 350 m le cours de l'Ellé.

Les pelleuses sont donc revenues avec leur lot de belles surprises : la découverte des vestiges d'un ancien moulin à eau détruit lors de travaux connexes au remembrement des années 60.

### Le tracé d'origine reconstitué

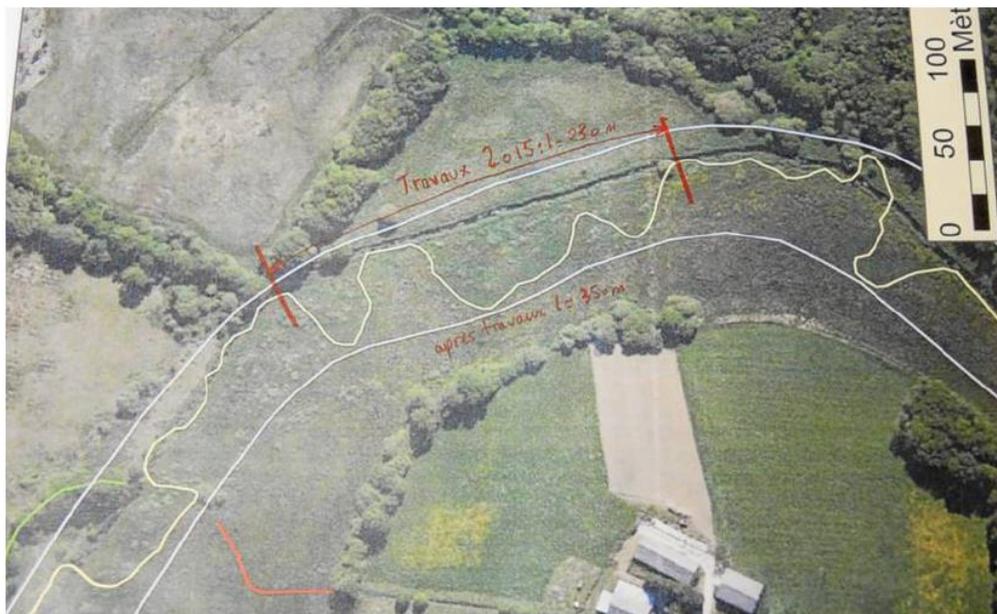
En se fondant sur les anciens cadastres, le tracé d'origine a pu être reconstitué. La végétation différente et la topographie ont apporté aux techniciens des indices de localisation de l'ancien lit et ont permis de piquer au mètre près. Dès les premiers coups de pelle, à 80 cm de profondeur, le sable grossier est apparu, témoin de l'histoire hydrogéologique du cours d'eau.

### Effets bénéfiques

Le président de Roi Morvan Communauté, Michel Morvant, s'est félicité

des effets déjà constatés du reméandrage « qui freine le débit, et a donc un effet retardateur sur les crues ». Le territoire de Quimperlé, à l'aval, qui subit régulièrement les effets destructeurs des crues, sera fortement bénéficiaire du réaménagement de l'Ellé. La circulation plus lente de l'eau et les débordements hivernaux sur des prairies et marais inondables, qui jouent un rôle de tampon, favorisent aussi le rechargement des nappes phréatiques. Un effet évidemment bénéfique sur le maintien d'un débit d'étiage estival et sur la ressource en eau potable. Sans oublier une qualité de pêche retrouvée, le retour de la végétation aquatique et de la faune dont l'habitat a été restauré.

\* Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique



Le schéma du tracé de l'Ellé, avant et après travaux.

## À Barrégant, une station d'eau ultra-moderne



*Entre le bassin de traitement et la désinfection, l'eau est filtrée par du charbon actif.*

Les 5 400 abonnés des communes de Le Faouët, Larvénégen, Priziac, Meslan, Le Croisty, Saint-Caradec-Trégomel, Berné et Kernasclédén sont alimentés en eau potable par la station de Barrégant située au bord de l'Ellé. Sa capacité de production est de 100 m<sup>3</sup>/h et de 2 000 m<sup>3</sup>/jour.

Construite en 1967, l'usine était vieillissante et ne bénéficiait pas de filière de traitement des boues. Cette infrastructure nécessitait d'être renouvelée et modernisée.

### « Une première mondiale »

Eau du Morbihan, en charge de la compétence production depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, a lancé un programme de travaux comprenant la démolition de certains ouvrages, la construction de nouveaux bassins de traitement, la pose de nouveaux équipements, l'envoi des eaux sales vers la station d'épuration du Faouët et la remise à niveau des bâtiments existants. « Cette réalisation, breveté Veolia, est une première mondiale », a expliqué Ronan Le Goaster, le responsable production Eau du Morbihan. Montant des travaux : 2 000 000 € HT ; subventionnés à hauteur de 30 % par l'agence de

l'eau Loire-Bretagne et 20 % par le Département.

### Opérationnelle en septembre

Après une première étape de clarification de l'eau de l'Ellé par décantation, une étape d'affinage par contact avec du charbon actif en poudre est prévue, permettant l'élimination des micropolluants éventuellement présents dans la rivière et ainsi améliorer la qualité de l'eau.

Avant une désinfection finale au chlore, l'eau passe à travers des lampes à ultraviolet afin de stériliser toute forme de micro-organismes encore présente.

L'unité est à l'arrêt pendant les travaux. La continuité de l'alimentation en eau potable est assurée par un réseau de sécurisation, posé en 2014, interconnecté avec la station de production de Gourin.

Les travaux de modernisation de l'unité de Barrégant ont débuté en juin 2016 pour une durée de 12 mois. Les essais de fonctionnement s'étalant sur trois mois, l'eau potable issue de la station alimentera les abonnés du secteur à partir de septembre 2017.



## Clapet resté ouvert sur l'Isole : demeures en péril ?

Un riverain de l'Isole a décidé de sortir de sa réserve. Selon lui, il y a urgence à fermer le clapet sur la rivière. L'installation, en position ouverte depuis un an, ne retient aucune eau, alors que la rivière est au plus bas. Le riverain souhaite alerter afin de ne pas mettre en péril sa maison et celles de ses voisins. Page 17

**Yann Le Scornet**

Un riverain, en la personne d'Armel Podeur, Quimperlois bien connu, a décidé de sortir de sa réserve. Selon lui, il y a urgence à fermer le clapet de l'Isole afin de ne pas mettre en péril sa maison et celles de ses voisins.

La remise du Repère d'or à la Ville, la semaine dernière, en récompense des travaux réalisés sur l'Isole suite aux inondations, n'a pas manqué de faire réagir Armel Podeur, un habitant de la basse-ville et riverain immédiat de la rivière.

### À plat...

« Bravo pour tous ces travaux qui sont une réussite, tant dans le domaine de l'esthétique que dans celui de la prévention », applaudit-il, avant de dégainier, sans rire : « En revanche, quid du clapet mobile ? ». « Depuis plus d'un an - voire plus - il est en bas, ouvert, à plat et ne retient aucune eau, alors que la

rivière est au plus bas, détaille Armel Podeur. S'il était parfaitement compréhensible qu'il soit abaissé pour assécher l'Isole durant les travaux, ce raisonnement n'est aujourd'hui plus de mise... Comme je n'admets pas non plus cette réponse qui consiste à dire que, si le clapet reste en mode horizontal, c'est à cause des lamproies ! Même du temps du barrage du moulin de la ville, il y avait des civelles, des anguilles, des lamproies dans nos rivières. Toutes ces bestioles passaient comme elles voulaient, aussi bien dans l'Ellé que dans l'Isole. Maintenant que les excellents travaux sont terminés, elles ont une voie toute trouvée, simplifiée et naturelle pour passer d'une rivière à l'autre ».

### Les maisons ont besoin d'eau

En réalité, ce qui inquiète Armel Podeur, c'est le sort qui est réservé aux maisons, dont la sienne, qui bordent la rivière.

« Elles ont besoin d'eau. Elles subissent le manque d'eau et cela n'est pas sans danger pour les fondations de nos immeubles, déjà fragilisés. Comme il est indiqué sur le panneau explicatif du pont : " Le rôle du clapet mobile est, en temps normal, de retenir une réserve d'eau qui maintient les fondations des maisons dans l'eau " ».

### Apparition de fissures ?

Et de s'interroger : « Le clapet mobile doit-il travailler pour les poissons qui peuvent aller où ils veulent ou pour les immeubles de la basse-ville, qui eux, ne peuvent pas se déplacer ? Si nous ajoutons qu'il nous semble apercevoir des fissures, depuis peu, dans nos murs, il est normal que nous soyons inquiets ».

« Ce clapet n'est pas mobile sans raison. Il a un rôle de prévention à jouer d'autant plus important en cette année de pénurie d'eau et à l'approche des mois d'été. À mes yeux, il est urgent de se pencher sur ce dossier, car bientôt, même les poissons n'auront plus d'eau ».

### Une structure fragile ?

Contactée par nos soins, la mairie n'a pas souhaité réagir à chaud à cette interpellation. Elle devrait le faire aujourd'hui. L'occasion peut-être d'en savoir plus sur l'état exact du clapet.

Selon certains observateurs, l'engin ne serait pas aussi solide qu'il y paraît. La moindre opération de levage le fragiliserait plus encore. D'où l'extrême retenue que l'on aurait à le mettre en branle...

Il y a quelques années, le clapet avait été envoyé en réparation. Et d'après ce que l'on avait cru comprendre, la facture avait été plutôt salée...

## Clapet. Le maire répond à Armel Podeur

Comme promis, la mairie répond aujourd'hui à Armel Podeur, riverain de l'Isole qui se désespère de voir le clapet de l'Isole, résolument abaissé (Le Télégramme d'hier).

La réponse est signée du maire lui-même. Elle est plutôt technique : « Depuis les travaux de construction du clapet mobile en 2005, un arrêté de classement des cours d'eau en deux types de liste a été signé, le 10 juillet 2012, par le préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne, au titre de l'article L.214-17 du code de l'Environnement. Ce clapet mobile situé sur l'Isole figure dans la liste des ouvrages devant être mis en conformité pour assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs dans un délai de cinq ans. Il est même identifié en tant qu'ouvrage prioritaire au titre du plan National Anguille (...). La Ville a donc été tenue de revoir le mode initial de gestion de cet ouvrage. Ainsi en 2012-2013, des études ont été réalisées pour déterminer des solutions possibles de restauration du franchissement des poissons migrateurs. L'une d'elles préconisait de compléter l'automatisme existant en commandant un abaissement, chaque nuit de janvier à juin à marée montante ».

Cette solution, selon le maire « coûteuse en investissement, présente des risques de rupture d'écoulement en phase de remontée du clapet et de lessivage du substrat du lit mineur en phase de descente » (sic).

« Par ailleurs, des mouvements quotidiens du clapet accéléreront inévitablement l'usure des mécanismes ».

### Pas de danger

Fort de cela et prenant appui sur le fait que les « travaux de confortement des berges de l'Isole ont confirmé l'absence de fondations en bois aussi bien sous les murs de soutènement que sous les immeubles et que les parois de jet-grouting constituent une barrière étanche entre le lit de la rivière et les propriétés riveraines », le maire confirme donc l'option retenue, à savoir : « maintenir le clapet baissé ».

Ceci dit, le maire ne ferme pas définitivement la porte. « J'ai demandé à mes services (...) d'étudier la possibilité de relever le clapet en été, période correspondant à l'absence de remontée des poissons migrateurs ». Enfin le maire tient à préciser que l'équipement est maintenu en bon état. Dont acte.

# Un millier de poissons morts à Plouray

Une pollution a été constatée dans le ruisseau du Stanven, un affluent de l'Ellé. Faune et flore sont impactées.

## Faits divers

La pollution constatée dans le ruisseau le Stanven, affluent de la rivière Ellé qui prend sa source à Plouray, a entraîné la mort d'un millier de poissons. Des truites, des vairons, des loches... L'Entente du Haut Ellé, la société de pêche du Fauët, a donné l'alerte, mercredi. « **L'un de nos adhérents a trouvé deux truites mortes, dont l'une de plus de 54 cm, retrouvée sur la partie haute de l'Ellé**, relève Benoit Bogard, le président. **La plus grosse partie des poissons a été ramassée au niveau de la Garenne, dans la commune de Plouray.** »

## L'incident industriel ?

L'Office national des eaux et des milieux aquatiques (Onema) a fait les constatations d'usage. « **Des recherches sont menées pour connaître les raisons de cette mortalité** », poursuit Benoit Bogard. Si les investigations doivent se poursuivre, la thèse d'un incident industriel semble être privilégiée d'après les premiers éléments recueillis. La pollution pourrait ainsi provenir de la rupture d'une conduite d'eaux usées d'une usine agroalimentaire toute proche, appartenant au groupe Terrena-Doux. Malgré nos sollicitations, nous n'avons pas pu joindre la direction du site, hier. « **Cette pollution a un gros impact sur le biotope**, déplore Benoit Bogard. **Nous avons aussi découvert des particules de graisse en suspension sur les végétaux. Le Stanven est anéanti, stérile, alors qu'il commençait à revivre correctement et à remplir son rôle de ruisseau pépinière. Nous allons devoir attendre un certain nombre d'années avant qu'il ne revive. Ce samedi, nous réunissons le conseil d'administration de notre association. On décidera alors de porter plainte, ou non.** »

## Pollution de l'Ellé : les associations veulent savoir

Eaux et rivières de Bretagne et la Fédération de pêche du Morbihan vont déposer plainte après la pollution dans le ruisseau du Stanven.

Tandis que l'enquête de la police de l'eau sur la pollution de la rivière l'Ellé se poursuit, plusieurs associations poussent un « **coup de gueule**. »

C'est le cas de l'association Eaux et rivières de Bretagne qui annonce qu'elle va déposer plainte auprès des services de l'Agence française de la biodiversité.

Le cas récent du ruisseau du Stanven, affluent de l'Ellé, qui a causé la mort d'un millier de poissons (*Ouest-France* du 1<sup>er</sup> juillet) n'est pas unique. Eaux et rivières de Bretagne rappelle qu'en octobre 2016, « **des rejets de la Conserverie morbihannaise avaient contaminé l'Inam et l'Ellé à Lanvégen.** »

Pour l'association, pas de doute, l'usine agroalimentaire du groupe Terrena-Doux, basée à Plouray, est responsable de cet accident détecté il y a une semaine. « **Celle-là même qui avait provoqué en août 2011 une pollution de l'Ellé par des rejets d'ammoniaque** », ajoute Eaux et rivières de Bretagne.

### Une fissure dans un bassin tampon

Contacté par nos soins, le groupe Terrena confirme la présence d'une fissure détectée le 28 juin sur une paroi d'un bassin tampon de la station d'épuration du site. « **Cette fuite a tout de suite été colmatée** », plaide

le groupe agroalimentaire qui soutient cependant « **qu'aucune mortalité de poissons n'a été constatée**. »

Pour la Fédération de pêche du Morbihan, difficile pour l'heure de chiffrer le préjudice.

« **Il faut attendre les conclusions de l'enquête de la police de l'eau. Cela peut prendre deux ou trois mois selon la durée des analyses et le degré de coopération de l'industriel**, souligne Christian Leclève, directeur de la fédération. **La mortalité a été observée sur au moins 1 km sur le ruisseau du Stanven. On ignore encore son étendue dans l'Ellé.** »

Poissons et invertébrés sont morts

par asphyxie. « **Cela se produit quand il y a pollution organique**, ajoute Christian Leclève. **Ces accidents étaient très fréquents dans les années 1990-2000. Mais on constate un relâchement des industriels, combiné à la sécheresse, qui empêche la « dilution » de certains rejets.** »

Benoit Bogard, président de la société de pêche du Fauët, estime « **qu'il faudra cinq ans pour que la population de poissons revienne dans le Stanven.** »

Marie CAROF-GADEL  
et Maxime HUTEAU.

## Cascadec. Une seconde passe à poissons



*Un barrage sur l'Isole permet à la papeterie Glatfelter de capter l'eau dont elle a besoin pour ses fabrications. Depuis plusieurs années, cette entreprise a créé une passe à poissons. Elle permet aux saumons et aux truites de remonter au niveau supérieur afin qu'ils aillent frayer en amont. Afin d'améliorer la circulation des poissons migrateurs comme la lamproie marine qui abonde dans la rivière, cette passe à poisson va être doublée.*

# LA LAÏTA : BERCEAU POUR LES MOULES



Un vent d'optimisme a soufflé sur le conseil municipal, mardi soir. À l'unanimité, les élus ont donné leur feu vert à l'implantation d'un élevage de moules, à Porsmorc, non loin de l'embouchure de la Laïta. Preuve, s'il en est, que les efforts en vue de reconquérir une eau de qualité n'ont pas été vains.

Page 16

# Laïta. Un élevage de moules à Porsmoric

Yann Le Scornet

Un vent d'optimisme a soufflé sur le conseil municipal, mardi soir. À l'unanimité, les élus ont donné un avis favorable à l'implantation d'un élevage de moules, à Porsmoric, non loin de l'embouchure de la Laïta. Preuve s'il en est que les efforts en vue de reconquérir une eau de qualité n'ont pas été vains.



Photo : Roland Rly

L'élevage se situera en aval du pont de Saint-Maurice. La concession sera d'une durée de 35 ans.

Il n'y a pas si longtemps encore, le scénario paraissait impensable. Et pourtant, il est en passe de devenir réalité. Si un obstacle imprévu ne vient pas lui barrer la route à la dernière minute, un élevage de moules verra bientôt le jour à Porsmoric, entre le pont de Saint-Maurice et l'embouchure de la Laïta.

## Des poches posées sur des tables

En tout cas, une chose est sûre, l'écueil ne viendra pas du conseil municipal de Quimperlé. À l'unanimité, il a donné, mardi soir, son feu vert, au projet porté par le Cloharsien Julien Romagne. « Les moules seront conditionnées dans des poches posées sur des tables installées dans le lit de la rivière. Avec cette technique, pas de risques d'envasement », a souligné Michel Forget, maire-adjoint à l'environnement en défendant cette question. Auparavant, l'élu avait pris soin de mettre en lumière le fait que « la Laïta est dorénavant classée en B depuis 2014, ce qui

**« Le vrai responsable de cette reconquête, c'est le préfet Frémont. Il nous a tous obligés à se mettre autour d'une table pour travailler ! »**

Danièle Kha

autorise un cycle de production complet ».

## « Une bonne nouvelle »

Premier à réagir, Erwan Balanant, l'un des porte-parole de l'opposition municipale. « C'est une très bonne nouvelle. En pensant à 1998, année où la rivière était la rivière la plus polluée de France, je me dis que la Laïta revient de loin. C'est bien la preuve que les PDM, Bigard et les municipalités successives ont bien travaillé. C'est bon pour l'économie. J'ai hâte de pouvoir manger des moules de la Laïta frites ! ».

Une déclaration qui ne laisse pas sans voix Michaël Quernez, maire : « Je partage cet enthousiasme. Pour ma part, j'aurai une pensée toute particulière pour Daniel Le Bras (NDLR : l'ancien maire ne siégeait pas mardi soir) qui a réussi à mettre en place toutes les actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau. Je salue aussi les agriculteurs des bassins versants qui ont fait des efforts. Cette nou-

velle est un bon signe envoyé aux associations environnementales qui ont su tirer la sonnette d'alarme. J'espère maintenant que d'autres projets verront le jour ». Erwan Balanant, toujours lui : « Je voudrais aussi dire bravo aux agents qui travaillent dans la station d'épuration ». Danièle Kha, première-adjointe, mettra un terme à cette « petite course à l'échalote » dans la rubrique « n'oublier personne » en lançant tout de go : « Le vrai responsable de cette reconquête, c'est le préfet Frémont (\*). En 94, il nous a tous obligés à se mettre autour d'une table pour travailler ! ».

## Aménagement îlot Saint-Yves : le dossier avance

À l'unanimité, le conseil a confié à l'Établissement public foncier de Bretagne le dossier de l'îlot Saint-Yves. En clair, l'EPFB est chargé d'acquérir les terrains de la rue de Pont-Aven et de procéder à la démolition des bâtiments existants. Ensuite, l'EPFB revendra ses ter-

rains. Comme l'a rappelé Michel Forget, également adjoint à l'urbanisme, Quimperlé projette de construire à cet endroit 74 logements (60 % en location, 40 % en accession à la propriété), une maison médicale et des commerces. Pour sa part, Alain Kerhervé, autre porte-parole de l'opposition, aurait souhaité un pourcentage de logements plus important en faveur des personnes qui aspirent à devenir propriétaires. « Quimperlé a besoin d'accueillir les classes moyennes qui veulent investir », a-t-il souligné.

Réponse du maire : « J'entends votre remarque. Mais notre politique en matière de logement social est d'agir au cas par cas et d'atteindre l'équilibre financier en fonction des coûts du foncier de chaque réalisation ».

(\*) Christian Frémont a été préfet du Finistère de 1992 à 1996. Son passage avait été remarqué et apprécié dans le département. Il est décédé en août 2014, à l'âge de 72 ans.

# Un gouvernement local unique pour l'eau

La gestion des milieux aquatiques ? C'est le bazar. En 2018, cette compétence reviendra à l'agglo. Un gros toilettage s'impose.



Thierry Creux

## Le projet

En 2018, la loi l'impose, l'agglomération devra rajouter une lourde compétence à celles dont elle s'occupe déjà (transports, déchets, économie, habitat, assainissement, etc.) : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi). Tout un programme, qui impose un vaste toilettage administratif, tant l'eau, l'approvisionnement jusqu'au robinet, l'entretien des berges et rivières, la défense contre les inondations, la protection des zones humides, la lutte contre la pollution, etc., sont aujourd'hui l'affaire de nombreuses structures.

Pas simple en effet de s'y retrouver ? Pas moins de six syndicats mixtes interviennent sur les bassins-versants de la Laïta, l'Ellé, l'Isole, le Blavet, le Scorff, d'Etel... Les uns financés par l'agglo (qui verse jusqu'à un million d'euros chaque année), les autres par les communes. Le plan d'actions est entre les mains de deux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) pour le Scorff et le Blavet... « **Et ils ne sont pas toujours du même avis** », soupire Nor-

bert Métairie, président de Lorient Agglomération.

L'idée est donc de « **créer une structure unique de gouvernance** », en concertation avec les autres communautés de communes concernées, Roi Morvan, Pontivy communauté et autres... L'agglo se réservant la gestion de la prévention des inondations maritimes sur ses côtes... « **Encore faut-il déterminer le périmètre de littoral où nous interviendrons** », avertit Armelle Nicolas, maire d'Inzinzac-Lochrist et vice-présidente, chargée de la prévention des risques et de la protection des espaces naturels à Lorient Agglomération.

À voir aussi la question du financement, car selon les missions et les zones géographiques retenues, la facture peut vite grimper pour l'agglo. La piste d'instaurer une taxe nouvelle est dans l'air... avec la volonté, toutefois, de se débrouiller « **pour ne pas en faire un impôt supplémentaire** ». Il n'y a plus qu'à. « **On se donne l'année 2017 pour discuter** », avertit Norbert Métairie.

Y.-A. H.

## Environnement : coup de pouce aux agriculteurs

En échange de compensation financière, les agriculteurs sont incités à participer à des mesures de protection de l'environnement.

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta et la communauté d'agglomération sur les bassins-versants Aven-Bélon-Merrien ont répondu à un appel à projet lancé par la Région sur les mesures agro-environnementales et climatiques. Les agriculteurs sont encouragés à travailler dans le respect de l'environnement en échange d'aides financières du fonds européen.

Daniel Le Bras, président du syndicat mixte a joliment résumé d'une phrase le topo : « **Les agriculteurs sont les jardiniers de notre bassin-versant.** »

### Un engagement sur cinq ans

Moins d'animaux par hectares, réduction des pesticides, entretien du bocage, gestion des zones humides, veiller à la qualité de l'eau, etc. Tels sont les engagements que prend l'agriculteur sur cinq ans. « **Pour cela, il reçoit une compensation financière** », précise Marcel Jambou, vice-président de Quimperlé communauté en charge de l'environnement.

L'agglomération et le syndicat mixte s'étaient déjà engagés en 2012 par rapport aux zones conchylicoles sur l'Aven et le Bélon. Quinze agriculteurs sont partie prenante, ils perçoivent chacun 2 500 € par an.

Pour Marcel Jambou le sujet devrait sensibiliser tout le monde : « **Nous ne sommes plus comme après-guerre où il fallait nourrir énormément de gens. Nous ne sommes plus dans une logique de productivité, les**



Bérangère Fritz, chargée de mission Natura 2000, Marcel Jambou, vice-président de Quimperlé communauté en charge de l'environnement, et Daniel Le Bras, président du syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta.

**choses ont changé, on s'occupe de biodiversité, de la qualité de nos produits.** »

Bien entendu, des contrôles du travail effectué seront effectués. 1 000 courriers ont été envoyés aux agricul-

teurs, le syndicat mixte et Quimperlé communauté espèrent une trentaine d'engagements. Des réunions d'information sont prévues. Avant de s'engager il est préférable de prendre contact avec une personne référente.

**Syndicat mixte :** Bérangère Fritz au 02 98 35 43 95. **Prochaines réunions** à Rosporden le 6 avril, Plouray le 7, Gourin le 10, Le Faouët le 13 et Baye le 27.

Jean-Marc PINSON.

## Agriculture. L'environnement pour culture

Roland Fily

360 hectares engagés en 2017 dans les mesures agro-environnementales « localisées », et un cinquième de ces espaces émergeant à la rubrique des zones humides. Sur les communes du territoire, une autre voie se dessine pour une agriculture respectueuse de l'environnement, encouragée par des aides européennes.

*Lucie Winckler est une « jeune agricultrice ». La prairie de jongs où Linote vient chercher quelques caresses fait l'objet d'un contrat Maec : la zone humide sera préservée et entretenue par les animaux.*



« Les bêtes entrent, elles commencent par tout coucher au sol, et après elles mangent ». Lucie désigne une parcelle de plus d'un hectare. Une zone humide couverte de jongs, où le pied s'enfonce dans la terre meuble malgré la sécheresse de ce début de mois de juillet. Une quinzaine de génisses grignent à leur gré les jongs. Un vrai métier : entretenir l'environnement comme aucun spécialiste ne peut le faire. Un métier qui rapporte à l'exploitant, dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques, les Maec.

### « Maec systèmes »

Lucie a rejoint, cette année, le Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) de Kercherneuc, à Mellac, qui regroupe trois associés sur 84 hectares. L'exploitation est en procédure de conversion. Le premier lait bio sera vendu en décembre prochain. Une transition tout en douceur pour les 70 lai-

tières du cheptel. Une évolution toute naturelle encouragée par ces fameuses Maec. Cette opportunité qui permet de recueillir quelques fonds européens. Selon différents modes. Il y a en premier lieu les « Maec systèmes ». Un dispositif qui veut encourager un minimum de traitements et de cultures nécessitant des intrants « pour une extensification des exploitations à dominante fourragère ».

À Kercherneuc, on va ainsi abaisser à moins de 12 % la part de maïs dans les surfaces fourragères. La part d'herbe devra atteindre, elle, 70 % des surfaces. « Avec l'herbe, le pâturage, on est dans une alimentation de haute qualité qui ne demande rien de plus. Le maïs, c'est plus de traitements, plus de mécanisation, explique Lucie. Le maïs, en bio, produit moins, demande des compléments en soja qui sont un coût ». Pendant cinq années, c'est une aide de 17.000 € qui entrera dans les

comptes de l'entreprise. « L'exploitation allait déjà dans ce sens-là. Nous sommes en cours de conversion et déjà dans des pratiques bio. Mais pour autant, notre lait n'est pas encore au prix du lait bio », précise l'agricultrice.

### Zones humides et entretien du bocage

Autres mesures agro-environnementales, les « Maec localisées » sont apparues cette année sur le territoire avec la mise en place d'un Paec, Projet agro-environnemental et climatique. Celui-ci, porté par le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laita) et Quimperl communauté, a permis aux agriculteurs installés sur les bassins versant Ellé-Isole-Laita-Aven-Bélon-Merrien (PAEC EILABM) de s'engager dans une démarche volontaire.

Comme c'est le cas chez Lucie, les demandes ont principalement concerné les mesures de gestion des zones humides par fauche ou

par pâturage sans fertilisation, ainsi que les entretiens du bocage.

À Kercherneuc, ce sont 7,7 hectares de zones humides qui sont assurées d'être préservées. Un engagement qui rapporte 160 € à l'hectare, 700 € par an. « Sur les parcelles recensées zones humides, on pratiquait déjà comme cela », sourit Lucie en regardant ses génisses prendre l'ombre. Des champs moins riches où paissent vaches et génisses qui ne sont pas en production. Mais il y a des contraintes : le contrat fixe un nombre d'animaux, et des dates d'occupation précises de ces parcelles.

Lucie et ses associés ont également adopté un plan de gestion des haies. Ils ont signé pour 2,7 km, à 0,69 € du mètre. Soit une enveloppe de 1.800 € par an pendant cinq ans. Mais ce n'est pas l'argent qui mobilise des exploitants visiblement particulièrement préoccupés de leur environnement. « Nous, c'était déjà notre volonté d'aller

dans ce sens-là. Si en plus il y a des aides, c'est tant mieux. Les bienfaits que cela apporte sont évidents en matière de biodiversité. Si on n'avait plus de haies... ».

### Nombreuses demandes

Les appels à candidatures ont connu un joli succès sur un territoire qui s'est engagé plus tard que d'autres dans ce type de mesures. La faute à une eau de bonne qualité expliquaient il y a quelques mois les élus. À l'échelon régional, ce bon point écartait ce territoire des zones prioritaires.

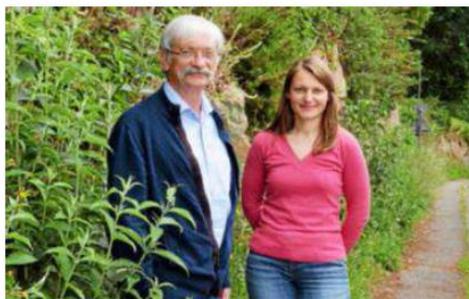
Ce sont 40 dossiers de demandes qui ont été déposés depuis le printemps. Ils concernent seize communes des bassins versants. 40 % de ces demandes viennent de Langonnet et Scaër (avec respectivement 26 % et 21 % de zones humides). Un total de 360 hectares ont déjà été engagés dans des Maec localisées (bocage, zones humides et milieux remarquables).

## Fête de la Nature. Une eau aussi précieuse que le rire



La prairie Saint-Nicolas était un magnifique écrin, hier après-midi, pour accueillir la Fête de la Nature. Le spectacle « Cousin Crad'Eau » a attiré environ 120 spectateurs, qui ont découvert, à travers les facéties du grand savant Arythm et de son cousin Pantoufle, les bonnes habitudes à prendre dans une maison. Ce spectacle gratuit, de la compagnie Compas Austral, était proposé par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta.

### FÊTE DE LA NATURE L'eau en scène ce week-end



Le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) s'associe pour la première fois à la Fête nationale de la nature et à la Journée mondiale de la biodiversité. Des sensibilisations ludiques sont programmées pour les plus jeunes ce week-end à Quimperlé (photo : Daniel Le Bras, président du Smeil, et Bérangère Fritz, animatrice du site Natura 2000). Page 14

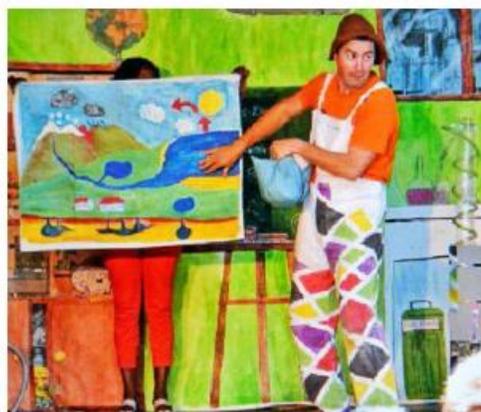
### Fête de la Nature. L'eau entre en scène

Événement national de sensibilisation, la Fête de la nature se déroule du 17 au 21 mai sur le thème « Les super pouvoirs de la nature ». Le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) s'associe pour la première fois à cette opération avec un premier rendez-vous aujourd'hui destiné aux partenaires du syndicat.

#### Deux spectacles pour les enfants

Trois animations sont, elles, proposées au public samedi et dimanche. Un spectacle de marionnettes visera les 3-5 ans. « Le voyage de Sido », joué par la Compagnie Têtes en fêtes, va intéresser les enfants au cycle de l'eau, à travers le voyage d'une goutte, samedi à 11 h, à la médiathèque de Clohars-Carnoët. Le spectacle, gratuit, dure 25 minutes.

« Cousin Crad'eau » est joué par la compagnie Compas Austral. Théâtre interactif et « scientifico-burlesque », il est destiné aux 4 à 10 ans. Gratuit, d'une durée de 50 minutes, il invite les enfants à épauler le savant Arythm, qui réalise des expériences tout en expliquant l'importance de l'eau, les bons gestes du quotidien et le circuit qu'elle fait pour arriver jusque dans la maison. Ce spectacle est proposé samedi à 17 h à l'étang du Bel-Air, à Priziac, puis dimanche à 17 h, à Quimperlé,



Le spectacle de Compas Austral propose des expériences que les enfants peuvent reproduire à la maison. De 4 à 10 ans.

dans la prairie Saint-Nicolas.

#### Un tour du territoire

Auparavant, ce mercredi, le Smeil a proposé à ses partenaires, associations, élus, entreprises, une exploration du territoire et des initiatives destinées à préserver les milieux naturels et à améliorer la gestion de l'eau sur un bassin versant.

Une série de visites au Pays du Roi Morvan, à partir de Priziac, va permettre d'informer sur l'alimentation en eau potable, le remédiation et les zones d'expansion des crues, le contrat Natura 2000 et la préservation de la biodiversité, les mesures agro-environnementales et climatiques à destination des agriculteurs.

## Priziac

### La Fête de la nature sera instructive et ludique

La Fête de la nature est un événement national qui permet de redécouvrir les milieux naturels.

Isabelle et Stéphane Iziquel, responsables du camping du Lac Ô Fées (3 étoiles), ont mis tout en œuvre pour réaménager les lieux dans le respect de l'environnement et de la nature et sont inscrits à l'association La via Natura.

Samedi 20 mai, ils proposent un pique-nique géant à 12 h (chacun apporte son repas) puis une visite du camping et de ses activités : jardins biologiques, tri des déchets, propositions de plantes locales pour les papillons, les abeilles et les oiseaux.

Plusieurs exposants seront présents : miel, échanges de plantes, observation et comptage des oiseaux. Les visiteurs pourront aussi naviguer sur le lac.

À 17 h, le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isola-Laïta) propose un spectacle pour les enfants de 4 à 10 ans (durée de 50 minutes) intitulé *Cousin Crad'eau*, par la Compagnie Compas Austral, au lac du Bel-Air.



*Isabelle et Stéphane Iziquel, responsables du camping du Lac Ô Fées, préparent la Fête de la nature.*

**Samedi 20 mai**, Fête de la nature, entre le camping du Lac Ô Fées et l'étang du Bel-Air.

## La fête de la Nature pour mieux connaître l'eau

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta participe pour la première fois à cette manifestation nationale. Et propose des spectacles interactifs pour les plus jeunes.

La fête de la Nature, organisée localement par le Syndicat mixte Ellé-Isole-



Daniel Le Bras et Bérangère Fritz ont préparé la première fête de la Nature du Smell.

Laïta (Smell), entend mieux faire connaître les « super pouvoirs des rivières. » Dans un premier temps et principalement dans le Morbihan, le syndicat propose ce mercredi de conduire à bord d'un bus, élus, techniciens et partenaires pour visiter la prise d'eau potable de Saint-Yves, voir le reméandrage de l'Ellé, découvrir à Langonnet le site du nouveau contrat Natura 2000 et rencontrer un agriculteur de Plouray qui applique les mesures agro-environnementales et climatiques.

Divers intervenants expliqueront l'alimentation en eau potable, l'inventaire des zones d'expansion des crues, la restauration des zones humides. À la tête de cette nouvelle opération, Daniel Le Bras, président du Smell et Bérangère Fritz, chargée de mission. Cette promenade découverte est réservée aux partenaires du Smell et a pour but de leur présenter différentes initiatives de préservation des milieux naturels et la gestion de l'eau sur un bassin-versant.

### Apprendre en jouant

Le Smell décline aussi l'opération nationale de la fête de la Nature pour le grand public et notamment le jeune public. Des spectacles sont proposés à Clohars-Carnoët et Quimperlé pour la partie Finistère, Priziac pour la partie Morbihan.



La compagnie Compas Aural jouera « Cousin Crad'Eau ».

« Ce sont des spectacles ludiques », assurent Daniel Le Bras et Bérangère Fritz. Le voyage de Sido par la compagnie Têtes en Fêtes souhaite « sensibiliser le public familial au cycle de l'eau. » Ce spectacle gratuit de marionnettes qui propose de suivre le voyage d'une goutte d'eau s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans. Il sera présenté le samedi 20 mai à 11 h, à la médiathèque de Clohars-

Carnoët.

Le lendemain 21 mai, c'est la compagnie Compas Aural qui jouera Cousin Crad'Eau (gratuit) à la prairie Saint-Nicolas de Quimperlé. Ce spectacle interactif et scientifico-burlesque s'adresse aux enfants de 4 à 10 ans. La compagnie sollicite les enfants pendant son spectacle autour du cycle de l'eau.

« C'est la première fois que le

Smell s'inscrit dans cette animation de la fête de la Nature, conclut Daniel Le Bras. C'est aussi la première année que le Smell s'occupe de Natura 2000 et du programme d'agro-environnement. Là, 30 agriculteurs ont déjà signé pour préserver la biodiversité sur leurs terrains. »

Béatrice GRIESINGER.

## Promesse tenue pour la Fête de l'eau à Quimperlé



Sous un ciel clément, la Fête de l'eau a tenu toutes ses promesses à Quimperlé. Radeaux, garçons de café et canards se sont affrontés autour de la Laïta.

Après une compétition de radeaux et une course de garçons et filles de café samedi, la Fête de l'eau a continué hier, dimanche, sur les bords de la Laïta.

Environ 130 marcheuses et marcheurs ont parcouru les 6 km de la Rand'eau dans la matinée. Le circuit commençait par un tour en haute ville puis retournait place Charles-de-Gaulle. Ensuite, les randonneurs ont pu longer l'Isole puis l'Ellé et la traverser via un bac à chaîne. L'occasion pour beaucoup de Quimperlois de découvrir cette installation récente.

Avant de s'embarquer sur le frêle esquif, le stand du syndicat mixte Ellé Isole Laïta (SMEIL) présentait le cycle de l'eau dans la commune, avec un mini test à la clef : « **Vous avez trois verres devant vous, l'un est rempli d'eau de source, l'autre d'eau du robinet et le troisième d'eau minérale. Essayez de deviner qui est qui.** » Peu de bonnes réponses, mais un réel intérêt auprès des randonneurs.

### La danse des canards

À 14 h 30, la foule s'est réunie place Lovignon pour voir la première course de canards quimperloise. Un camion benne 5 000 canards en plastique dans l'Ellé : c'est le départ.

Un peu lents au début, les canards ont ensuite été emportés par le courant et sont parvenus en quelques minutes dans la Laïta. Le rythme s'est à nouveau ralenti quelques mètres avant l'arrivée et le suspense était à son comble. Après quelques minutes de flottement, un canard a finalement franchi la ligne en tête sous les ovations du public.

### Les résultats du week-end

Pour la course de radeaux, c'est l'*Abysses Medusa* qui arrive en tête, obtenant également le prix du radeau le plus fun. Le prix du radeau le plus écolo a été remporté par *Le Drakkar* et celui du fair-play par *Le Bachi-bousouk*.

La course de garçons de café a quant à elle été gagnée par Mickaël Prima (restaurant L'Assiette de l'Isole). C'est Yannick Rademacher (Le bistrot de la tour) qui remporte la deuxième place, suivi de Sullivan David (Café des halles) qui complète le podium.

Enfin, les résultats de la Course de canards seront connus dans la semaine, après vérification d'huissier.

Pierre COLLAS.

## Ellé-Isole-Laïta : le niveau d'eau inquiète

Les pluies de mars à mai sont restées inférieures à 200 mm soit un déficit de 20-30 % par rapport à la normale du bassin-versant.



À marée basse, la Laïta qui reçoit les eaux de l'Ellé et de l'Isole, laisse apparaître son lit.

Le Syndicat mixte Ellé Isole Laïta a publié son 1<sup>er</sup> bulletin étiage 2017. Il a été envoyé à l'ensemble des partenaires et acteurs concernés du bassin-versant Ellé-Isole-Laïta. Il dresse un constat inquiétant des réserves en eau.

Il rappelle que « le territoire a connu en 2016 un étiage parmi les plus exceptionnels observés ces 20 dernières années. Les débits des cours d'eau avaient alors atteint en octobre 2016 des valeurs comparables à celles enregistrées lors de l'étiage de 2010, voire de 2003. » De septembre 2016 à mars 2017, les pluies n'ont pas été suffisantes pour recharger les nappes souterraines. Les pluies de printemps et de début d'été ont été peu nombreuses. Le déficit en eau s'est poursuivi.

« Les niveaux des eaux souterraines sont particulièrement bas en ce début juillet. Ils côtoient les

valeurs considérées de « basses eaux » et sont inférieurs de plusieurs dizaines de centimètres aux niveaux observés en 2016 à la même époque. Tous les débits des cours d'eau du territoire sont aujourd'hui à la baisse et correspondent à une situation hydrologique de septembre » précise le bulletin.

Juin 2017 a été le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> mois de juin présentant les plus faibles débits de l'Ellé et de l'Inam depuis la création des stations de mesures il y a 40 ans pour l'Inam et 50 ans pour l'Ellé.

Les quelques pluies modestes attendues, ne devraient pas dépasser les quelques millimètres et ne suffiront pas à inverser la tendance actuelle de diminution des débits des rivières. Un comité sécheresse est programmé ce mardi 18 juillet en préfecture du Finistère.